



RÈGLEMENT DU TOP REGIONAL DETECTION PACA

Istres, le 07 juillet 2016

Document de référence : Règlements administratifs et sportifs fédéraux en vigueur

Article 1 : Conditions de Participation

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs ou joueuses **licencié(e)s traditionnel(le)s ou promotionnel(le)s à la FFFT pour la saison en cours**, appartenant aux catégories suivantes :

- 2007 garçons
- 2007 filles
- 2008 garçons
- 2008 filles
- 2009 et + garçons
- 2009 et + filles

Article 2 :

Les règlements fédéraux seront appliqués. La présentation de la licence est obligatoire.

Article 3 : Conditions Matérielles

Des balles blanches en celluloid seront fournies par la Ligue PACA.

Article 4 : Déroulement des parties

Pour la catégorie 2007 (G et F) les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Pour les autres catégories, et en fonction du nombre d'engagé(e)s, le Juge Arbitre et/ou l'ETR adaptera la formule compétitive afin de respecter le côté sportif.

Article 5 : Tableaux

Chaque joueur ou joueuse ne peut s'inscrire que dans le tableau de sa catégorie d'âge.

L'inscription est gratuite.

Important : *Les clubs devront s'inscrire via l'espace « mon club » « inscriptions aux épreuves » « journée détection » jusqu'au mercredi 4 janvier 2017 (20 heures).*

Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

Les tableaux suivant sont organisés :

1. 2007 garçons
2. 2007 filles
3. 2008 garçons
4. 2008 filles
5. 2009 et + garçons
6. 2009 et + filles

NB : suivant l'article 4, le juge-arbitre se réserve le droit d'adapter la formule compétitive et/ou de regrouper des catégories (âge et/ou sexe).

Article 6 : Surclassement

L'Equipe Technique Régionale (ETR) se réserve la possibilité de surclasser une joueuse ou un joueur appartenant à la liste de détection régionale et/ou celle du PES régional

Article 7 : Formule de la journée

Le déroulement de la journée régionale de détection s'effectuera de la manière suivante :

➤ **Ateliers ou séances d'entraînement de 10h00 à 12h30**

La matinée est encadrée par les éducateurs de club, de comité et de ligue présents pour l'occasion.

➤ **Compétition de 13h30 à 16h30**

Chaque compétiteur est assuré de faire au moins 3 parties dans l'après-midi, néanmoins l'Article 4 ci-avant établi sera à prendre en considération sur l'adaptation de la formule compétitive.

➤ **Fin 17h-17h15 après les remises de récompenses**

Article 9: Autres dispositions

Le Juge Arbitre sera seul habilité à prendre :

1. Toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent règlement.
2. Les sanctions éventuelles pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Article 10 : Réclamation

Toute réclamation sportive sera traitée par la commission sportive régionale, en concertation avec l'Equipe Technique Régionale (ETR)

Article 11 :

Le fait de s'inscrire à la compétition implique l'acceptation du présent règlement.

Article 12 :

Le capitanat n'est **pas** autorisé

Article 13 :

Les 4 premier(e)s de chaque tableau seront récompensé(e)s.

Les podiums auront lieu dès la fin de la compétition.

Article 14:

La Journée Régionale de Détection sert à sélectionner les joueur(se)s pour les Stages de détection Inter-Régionaux (avril) pour la saison 2016/2017.

Les sélections sont sous l'égide de l'ETR et des responsables de la Détection.

Article 15 : Amende

Toute absence non excusée le jour de la compétition seront sanctionnées par une amende de 16 euros par joueur(se) manquant(e).

Responsables de l'épreuve : Equipe Technique Régionale